

Faire du droit en IEP

Par **aixoise**, le **21/08/2016** à **20:24**

Bonjour, je suis actuellement en 2A à l'IEP d'Aix, et j'ai pu me rendre compte au cours de ma première année que le droit était la matière qui m'intéressait le plus, et dans laquelle j'avais les meilleurs résultats. De ce fait, j'aimerais faire un master de droit, plus particulièrement de droit des affaires ou de droit éco, pour devenir avocat/juriste d'entreprise idéalement.

Le problème : aucun master de droit n'est proposé à Aix, et il me semble donc obligatoire de changer d'établissement pour mener à bien mon projet, mais pour aller où?

J'ai plusieurs pistes qui me semblent intéressantes, le master de droit éco de Sciences Po Paris, les masters droit et éthique des affaires/droit pénal financier de l'IEP de Saint Germain, mais j'ai également entendu parler du master de droit des affaires de Dauphine.

J'aimerais donc avoir vos avis sur ces masters, lesquels vous me conseilleriez, si vous avez d'autres pistes, ce qui est le plus apprécié des recruteurs, et si vous pensez qu'être admise dans un de ces masters est possible.

Je vous remercie par avance pour vos réponses

Par **Yn**, le **22/08/2016** à **10:14**

[citation]J'ai plusieurs pistes qui me semblent intéressantes, le master de droit éco de Sciences Po Paris, les masters droit et éthique des affaires/droit pénal financier de l'IEP de Saint Germain, mais j'ai également entendu parler du master de droit des affaires de Dauphine. [/citation]

La réponse est, selon moi, parfaitement limpide : si tu souhaites faire du droit des affaires, quitte les IEP et inscris-toi au plus dans une faculté de droit. Il est impératif que tu suives toutes les matières juridiques relatives au droit des affaires le plus tôt possible, seule la fac de droit permet de le faire.

Pour les M2, tu n'auras que l'embarras du choix, il y a des dizaines et dizaines de M2 en droit des affaires, certains sont généraux, d'autres spécialisés, tu aviseras selon les matières étudiées, tes centres d'intérêt et les débouchés offerts.

Par **aixoise**, le **22/08/2016** à **11:02**

Aucun des masters évoqués ne vous semble intéressant ?

Au lieu de quitter l'IEP, je pourrais faire une licence de droit en parallèle, cela vous semble possible ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2016** à **11:38**

Bonjour

Je confirme Yn. Si vous voulez poursuivre en droit le mieux est de vous inscrire en fac de droit. Faire un double cursus est possible, mais cela demande beaucoup de travail (risque de tout louper).

Par **aixoise**, le **22/08/2016** à **11:51**

Ok merci pour vos réponses

Pour vous, je n'ai donc pas vraiment de chances de réussir à devenir avocat, et ensuite d'être prise dans un bon cabinet si je suis une formation en IEP ? Et qu'en est-il de Dauphine ? Est ce que ça vaut le coup ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2016** à **12:14**

Bonjour

Je ne connais pas le master 2 de Dauphine. Ce que je peux vous dire, c'est que si vous visez un Master 2 droit des affaires, il est préférable d'avoir un M1 en droit (privé général ou des affaires).

Par **Yn**, le **22/08/2016** à **13:35**

[citation]Aucun des masters évoqués ne vous semble intéressant ?

Au lieu de quitter l'IEP, je pourrais faire une licence de droit en parallèle, cela vous semble possible ?[/citation]

Il faut bien comprendre une chose : les IEP ne forment pas des juristes, quelques modules de droit ne feront jamais de toi une spécialiste (contre-exemple : on fait tous un peu de sciences politiques en droit, on ne prétend pas en devenir spécialistes pour autant).

Le droit des affaires, comme les autres branches du droit d'ailleurs, est une matière de techniciens, voilà ce que cherchent les professionnels. Pour ça, c'est direction la faculté de droit, tu auras largement le temps de préciser ton choix de M2. Réfléchir maintenant au M2 revient à faire des plans sur la comète, ce n'est pas à l'ordre du jour.

La question sur laquelle il convient de se pencher est la suivante : quel est ton projet professionnel ? dans quel(s) domaine(s) souhaites-tu exercer ?

Si tu optes pour le droit, il faut songer à une réorientation vers le droit. Tu as la chance d'avoir

une bonne faculté à proximité, Aix-Marseille, profites-en.

La question suivante est : une inscription en L2 ou en L3 ? De mon expérience d'enseignant, je déconseille très fortement une inscription en L3 : les résultats ne sont généralement pas à la hauteur, trop de retard au niveau de la méthode [s]et[/s] des connaissances juridiques. La meilleure solution serait une inscription en L2, tu pourrais partir sur de bonnes bases, obtenir de bons résultats, et envisager des M2 intéressants car valider ses années ne suffit pas en droit, il faut les valider avec des mentions pour intégrer les meilleures formations.

Pour le double cursus, enfin, c'est totalement illusoire : l'investissement requis en droit se suffit à lui-même, ajouter une formation dans un IEP à côté est suicidaire, et, selon moi, sans intérêt.

Par **aixoise**, le **22/08/2016** à **17:44**

Merci beaucoup pour vos réponses

Je ne pensais pas qu'être en IEP posait tant problème pour être avocat étant donné que des masters de droit étaient proposés

Et je ne pensais pas non plus que le double cursus était suicidaire car je sais que certains élèves de ma promo le font

Vos réponses me permettent donc de réfléchir à de nouvelles pistes auxquelles je n'avais même pas pensé

Cependant, j'avoue qu'après tant de travail pour intégrer un IEP, le quitter pour une fac de droit doit être un choix mûrement réfléchi

Par **aixoise**, le **22/08/2016** à **18:42**

[citation]Je ne connais pas le master 2 de Dauphine. Ce que je peux vous dire, c'est que si vous visez un Master 2 droit des affaires, il est préférable d'avoir un M1 en droit (privé général ou des affaires).[/citation]

Pour vous cela suffirait de rester en IEP, sachant que je fais du droit, certes beaucoup moins qu'en fac, et de choisir ensuite un M1 de droit proposé par Sciences Po ? Ce qui signifierait que j'aurais un enseignement généraliste incluant un peu de droit pendant la licence, puis un enseignement exclusivement basé sur le droit à partir du master

Par **Herodote**, le **22/08/2016** à **20:23**

Bonsoir,

Je vous conseil de vous renseigner pour savoir si vous pouvez faire un M2 de droit en 5A (cela est possible à l'IEP de Strasbourg il me semble, qui ouvre l'accès à plusieurs masters de la fac de Strasbourg).

Autrement, oui, vous pouvez tout à fait vous porter candidat au Master droit économique de l'IEP de Paris (sélection par concours). Il s'agit d'une formation très complète et très professionnalisante qui ouvre la voie à de très belles carrières en droit des affaires ainsi qu'à d'autres Master en fac de droit (le cas échéant), école de commerce ou LLM via des conventions si c'est là votre souhait.

Si vous souhaitez faire une licence de droit en parallèle pour faire davantage de droit, il me semble que les facs de Toulouse, Paris 1 & Paris 2 permettent de la faire à distance, ce qui rendrait la chose certes difficile (du fait de la charge de travail), mais davantage envisageable qu'un second cursus en présentiel.

Par **aixoise**, le **22/08/2016** à **21:14**

Merci beaucoup Herodote pour votre réponse, cela me rassure un peu, j'étais vraiment en train de me dire que j'avais fait le mauvais choix en intégrant un IEP (pour ma défense, à ce moment là je ne pensais pas encore vouloir faire du droit)

Je sais que l'iep de saint Germain propose des m2 de droit et éthique des affaires et de droit pénal financier qui sont suivis à la fac de cergy pontoise, qu'en pensez vous ?

Par **Yn**, le **24/08/2016** à **14:47**

[citation]vous pouvez tout à fait vous porter candidat au Master droit économique de l'IEP de Paris (sélection par concours). Il s'agit d'une formation très complète et très professionnalisante qui ouvre la voie à de très belles carrières en droit des affaires ainsi qu'à d'autres Master en fac de droit (le cas échéant), école de commerce ou LLM via des conventions si c'est là votre souhait. [/citation]

Je n'ai pas le même point de vue. Pour être très précis : oui, on peut accéder au Master droit économique de l'IEP de Paris (il faudrait plutôt parler des masters parce que seule la première année est commune, après il faut diviser selon la voie choisie en M2).

Par contre, là où je ne suis pas d'accord, c'est sur l'aspect complet de la formation (je délaisse volontairement l'aspect "professionnel", même si j'ai des doutes sur le fait que tous les critères soient remplis). Je ne veux pas (re)lancer le débat sur l'école de droit de l'IEP de Paris, mais il faut faire la part des choses : oui, ils font du droit ; oui, ils bénéficient du réseau de l'IEP, mais je persiste et je signe : il y a un véritable écart de formation entre la formation juridique délivrée par un IEP et celles proposées par les universités en droit des aff.

Le premier problème est la durée de la formation : deux ans (et encore, il y a souvent un semestre complet à l'étranger), on ne peut pas prétendre être un technicien du droit avec si peu de bagage juridique. Certes, il y a de grands noms du droit qui interviennent, mais encore faut-il être en mesure de profiter de toute la richesse de la réflexion dispensée.

Le second problème, toujours liée à la durée de la formation, est l'absence d'approfondissement : le droit des contrats n'est qu'effleuré (deux, voire trois modules seulement), les contrats spéciaux et le droit des sûretés ne sont quasiment pas envisagés... et bien sûr, tout ce qui concerne la véritable spécialisation en droit des aff', c'est-à-dire les

programmes suivis en M2 à la fac, ne sont même pas mentionnés sur les plaquettes des IEP.

Enfin, je suis souvent en contact avec des étudiants de cet IEP, j'ai assisté aux semaines doctorales intensives organisées là-bas, et mon constat est très mitigé : les étudiants font du droit "made in sciences po", très axé sur la réflexion, très abstrait, mais il y a un manque cruel de connaissances techniques (quand des M2 ou des doctorants ne distinguent pas, dans des ateliers dédiés au droit des contrats, obligation et contribution à la dette ou ignorent ce qu'est une obligation de couverture... Avouez que ça ne fait pas rêver).

Bref, ce gros pavé pour dire à *aixoise* qu'il faut bien clarifier ton projet : si tu veux devenir une technicienne du droit (juriste d'entreprise ou avocate comme tu l'affirmes dans ton premier poste), c'est-à-dire avoir des compétences juridiques en droit des aff' que tu pourras ensuite monnayer sur le marché du travail, je déconseille fortement l'IEP.

Maintenant, si tu veux faire un peu de droit, préparer des concours avec des épreuves juridiques, reste dans un IEP, va voir du côté de Paris, ils sont très bons dans une optique de préparation aux concours.

[citation] j'étais vraiment en train de me dire que j'avais fait le mauvais choix en intégrant un IEP[/citation]

Pour le dire franchement, la réponse est oui selon moi.

Par **aixoise**, le **24/08/2016** à **17:34**

Ok merci beaucoup pour cette réponse très claire et précise, ça m'aide à éclaircir un sujet assez flou et mitigé

Je revois donc mes projets de master, et je suis en train de me dire que peut être qu'un M2 de commerce franco allemand serait plus porteur si je reste en IEP (je suis plutôt douée en langues, notamment en allemand puisque je compte faire ma 3A en Allemagne)

Ce projet était mon second choix, mais si vraiment faire un M2 de droit des affaires en IEP ne sera pas porteur, peut être que je devrais y réfléchir, car j'avoue que je ne me vois pas quitter l'IEP, après tout le travail fourni pour y être admise...

Par **Herodote**, le **24/08/2016** à **20:59**

Bonsoir,

Je partage l'avis de Yn sur certains points. Il a raison en ce qu'une formation en droit en IEP ne sera jamais aussi rigoureuse qu'à la fac de droit et que les avocats diplômés d'IEP (et je pense là à SP Paris qui est le seul à délivrer des masters de droits) auront en moyenne davantage de lacunes que ceux qui sortent de fac de droit (si on prends les meilleurs formations bien sûr, car la fac produit un nombre incalculable de billes).

Cela étant, dire que ce n'est pas porteur est faux. Encore une fois, je me répète, mais avec n'importe lequel des masters de droit éco de sciences po paris, vous trouverez des stages du travail en tant qu'avocate (A moins de ne pas avoir le niveau, mais ce master ouvre bien des

portes, encore faut-il pouvoir rester à l'intérieur). Vous pouvez bien sûr compléter ça par un master 2 de droit de fac, en droit financier, en droit fiscal, etc.

Vous pouvez faire un Master 2 de droit en 5A aussi, à Strasbourg notamment. Je connaît quelqu'un qui l'a fait, et qui enchaîne les excellents stages (Linklaters entre autres). Il est sans doute moins bon juriste que ceux qui sortent d'un parcours 100% fac (je le pense oui), mais il l'est manifestement suffisamment pour trouver du travail.

Je pense donc que vous ne commettez pas d'erreur en restant en IEP, mais il faudra peut-être compléter votre formation.

Je vous conseil de regarder sur linkedin les profils qui peuvent ressembler au votre (IEP de province et avocat) et de rentrer en contact avec les personnes qui ont un parcours qui vous intéresse, pour leur poser des questions.

Enfin, quant aux masters que vous avez évoqués, je connaît seulement celui de droit pénal financier. Il a très bonne réputation, mais se prête davantage à des carrières en banque (contrôle de conformité (compliance)...) que d'avocat il me semble (je peux me tromper).

Je pense que vous auriez tors de tout claquer sur un coup de tête (avez vous au moins fait des stages en cabinet pour savoir si le métier d'avocat vous plaît (encore que la pratique du droit des affaires est spécifique)).

Par **aixoise**, le **24/08/2016** à **21:25**

Oui j'ai déjà effectué un stage en cabinet d'avocats, certes pas d'affaires, qui m'avait beaucoup plu

Pour ce qui est du master de droit en IEP, j'ai bien compris grâce à vos réponses qu'il n'est sûrement pas envisageable, du moins pas seul

C'est pour cela que je songeais soit à changer de projet de master, avec un certain regret tout de même, comme je l'évoquais dans mon précédent message, soit à tenter une formation à distance, j'ai par exemple entendu parler du CAVEJ, peut être que cela est jouable de suivre un master de droit en parallèle de mon master en IEP

Par **Herodote**, le **24/08/2016** à **21:37**

Pourquoi un master de droit à Sciences Po Paris ne serait sûrement pas envisageable ? Je me suis peut-être mal exprimé, mais si, ça l'est, à condition de réussir le concours (pour entrer en Master). Il suffit à lui-même, mais certains préfèrent acquérir une compétence supplémentaire ou se spécialiser davantage. D'autres ne le font pas.

Il n'est pas rare que les étudiants cumulent un cursus en IEP et une licence de droit via le CAVEJ. C'est possible, mais très compliqué (je ne connaît pas les détails cependant). Très compliqué, car les examens sont les mêmes en fin d'année, et sans cours en présentiel et sans TDs, il faut tout faire par soi-même, en plus du cursus IEP. C'est difficile, mais c'est faisable (je connaît au moins une personne qui l'a fait).

Par **aixoise**, le **24/08/2016** à **21:51**

En fait j'essayais de synthétiser toutes les réponses qui m'avait été données et il me semblait que le mieux, étant donné que je ne me vois pas abandonner l'iep, serait de suivre une formation du CAVEJ

J'ai en fait peur que mon profil ne soit vraiment pas assez satisfaisant pour les cabinets d'avocats, étant donné que je suis actuellement en IEP de province, et pas à celui de Paris, j'ai peur que seul un master de droit éco à scpo ne suffise pas pour convaincre les recruteurs